COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, jeudi 6 juin 2024

Entretien des ouvrages d'art : un enjeu majeur pour la Métropole et la sécurité des usagers

Garantir des itinéraires sécurisés sur l'ensemble du territoire relève de la responsabilité de Grenoble Alpes Métropole. Dans le cadre de la politique métropolitaine d'entretien des ouvrages d'art, une visite du chantier du Pont de la Romanche à Séchilienne était organisée jeudi 6 juin 2024. Situé sur la route départementale 1091, ce pont fait partie intégrante d'un axe stratégique de la Métropole grenobloise, desservant notamment les stations de montagne et permettant l'accès aux transports exceptionnels vers les centrales électriques. Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole, en a profité pour rappeler l'enjeu du programme d'entretien des ouvrages d'art dont le patrimoine avoisine le milliard d'euros. La visite s'est déroulée en présence de Sylvain Laval, vice-président en charge de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces, et de Cyrille Plenet, Maire de Séchilienne.

Les travaux d'entretien et de réfection des ouvrages d'art impliquent de nombreux enjeux pour le territoire : touristiques, économiques, industriels, humains. Grenoble Alpes Métropole porte une attention toute particulière à sa politique de gestion de son patrimoine afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Depuis 2017 et le transfert de la compétence « voirie » des communes et des ouvrages du Département, le patrimoine métropolitain avoisine le milliard d'euros. Il comprend parfois des ouvrages en état très dégradés dont la surveillance et l'entretien garantissent la continuité d'itinéraires sécurisés dans un contexte géographique contraint par les montagnes et les cours d'eau.

Résidents ou de passage, tous les usagers protégés

Résidents des zones urbaines, péri-urbaines ou rurales de la Métropole ou de passage, tous les usagers de ces ouvrages d'art bénéficient d'un service assuré par l'une des politiques publiques métropolitaine les plus impactantes. Les ponts tels que celui de la Romanche à Séchilienne sont concernés en premier lieu par la gestion des risques naturels, question centrale du territoire.

Pour des raisons de sécurité, l'anticipation et la réactivité de la collectivité doit permettre la mise en place de nombreux kilomètres de déviation en cas de fermeture des ponts. Le pont de la Romanche situé sur la route départementale 1091 est emprunté quotidiennement par les convois exceptionnels qui se rendent sur les sites des centrales électriques. Cet axe dessert également les stations de montagne avoisinantes.

Un échafaudage exceptionnel suspendu au pont

Débutés au mois de mars, les travaux du Pont de la Romanche se termineront à la fin du mois de juin. La détection exhaustive des fissures, leur réparation ainsi que les renforts pour en éviter de nouvelles ont nécessité un échafaudage exceptionnel car :

- La structure en V du pont ne permettait pas l'installation des accroches classiques d'échafaudage
- La rivière Romanche est une rivière de montagne parfois impétueuse
- La sécurité des opérateurs et des individus présents sur le chantier est une priorité
- Il permet un impact limité sur l'environnement
- Il intègre un système d'alerte en cas de montée des eaux

Le montant des travaux engagés sur le chantier du Pont de la Romanche s'élève à 541 682 € TTC.

Contact presse
Randa BERBOUCHE _ randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr _ 06.82.85.02.08